

Mar.

michel Girard

marie Bricheteau.

Le quatorze février mil Sept Cent Vingt quatre et Sept ^{Laboureur,}
ont épousé en face de l'Eglise michel Girard ^{vouf de marie}
Demarsay d'une part: et Dlle marie Bricheteau vuvu de
pierre Delatang d'autre part: Je Curé Soussigné, après la
publication d'un ban et vu la dispense des deux autres —
obtenue de Monseigneur L'Evêque de Poitiers en date du 13. de
ce mois, ainsi Signée: Deschassac vic. gnl. et Contrsignée,
Pain Breb. Secret. Duement insinué au Greffe Ecclésiastique
ainsi Signé, Babinet., leur ai donné la Bénédiction nuptiale
en présence de michel Girard fils de L'Époux, de Pierre Delatang
fils de L'Épouse, de Louis menou, de maline moriau, —

D'antoine Singeot percheur, de Jean Coindre Sacristin, les quels
ont déclaré ne savoir signer, fors les soussignés =

marée brichetall. Jean Coindre.

Antoine Singeot.
Pierre Delastang.

Singeot curé de Dangé

Bapt.

Le quatorze février mil Sept Cent quatrevingt Sept a été Baptisée